



APNM ADEFDROMIL-GEND
52 Avenue de Flandre 75019 PARIS
Tél : 06/18/35/38/90

E-mail: apnmadefdromilgend@gmail.com
Site : Armée Média, le journal de l'ADEFDROMIL-GEND

Paris, le 7 novembre octobre 2016

Monsieur le Ministre de la Défense
75700 Paris - 07 SP

- OBJET :** - Usage dévoyé d'un moyen de communication de la Défense
- RÉFÉRENCES:** - La cyberdéfense au sein du Ministère de la Défense
- Guide du bon usage des médias sociaux
- Charte d'utilisation d'internet
- Charte de l'utilisateur des ressources informatiques
- PIÈCES JOINTES:** - Annexe descriptive de la publication de notre article et du commentaire associé.

Monsieur le Ministre,

En ma qualité de président de l'APNM ADEFDROMIL-GEND, j'ai été amené à constater un usage dévoyé d'un moyen de communication de la Défense portant atteinte à la légitimité des APNM. En effet, le 27 octobre 2016 à 12 heures 24, un article intitulé « DIALOGUE SOCIAL DES MILITAIRES LES APNM CENSURÉES » a été publié sur le site : Armée média, le journal de l'ADEFDROMIL-GEND (<http://www.armee-media.com>).

A 12 heures 51, soit 27 minutes plus tard, un commentaire signé « xxx » repris infra, est publié :
"A ce jour, aucune APNM GEND n'est considérée significative et encore moins représentative. Le CFMG est donc considéré comme l'instance la plus représentative de la gendarmerie."

Après vérification par l'administrateur de notre site, il s'avère que son auteur utilise une adresse de la Défense, non référencée sur les divers annuaires du ministère et ne correspondant à aucune identité. L'adresse e-mail est : xxx@intradef.gouv.fr. Elle est associée à l'adresse IP (Internet Protocol) : 185.24.186.193. De plus, elle n'est pas conforme car elle ne comporte pas les éléments d'identification et de forme standards (prenom.nom@intradef.gouv.fr)

Ce procédé soulève également des interrogations légitimes quant à la sécurité informatique au sein de votre ministère. L'adresse de cet e-mail a été créée par une personne ayant des droits administrateur et d'attribution à son utilisateur.

Ces éléments m'amènent à émettre de sérieuses réserves quant à la probité de la personne créatrice et utilisatrice de cette adresse de courriel, s'agissant dans le cas d'espèce, d'une violation flagrante de la réglementation en matière d'utilisation des moyens de communication au sein de la Défense. Par ailleurs, le commentaire ciblant la légitimité des « APNM GEND », met en exergue un mépris concernant le nouveau droit d'association des militaires reconnu par la loi N° 2015-917 du 28 juillet 2015.

La Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense (DRSD) est en mesure de lever le voile sur ce mystère avec l'assistance technique du Centre d'Analyse en Lutte Informatique Défensive (CALID).

C'est la raison pour laquelle, je vous demande de bien vouloir nous éclairer sur l'origine de ce commentaire et de prendre les mesures nécessaires pour que ces faits ne se reproduisent plus.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Paul MORRA
Président de l'APNM ADEFDROMIL-GEND

ANNEXE AU COURRIER EN DATE DU 07 NOVEMBRE 2016
ADRESSE AU MINISTRE DE LA DÉFENSE

DIALOGUE SOCIAL CONCERNANT LES MILITAIRES LES APNM CENS

Permalien : <http://www.armee-media.com/2016/10/27/dialogue-social-les-apnm-censurées/> Modifier

Ajouter un média

Paragraphe

COMMUNIQUÉ DE PRESSE TRANSMIS A L'AFP



Association Professionnelle Nationale de Militaires – Association de Défense des Droits des Militaires et des Gendarmes, régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et par la loi N° 2015-917 du 28 juillet 2015.

Siège social : 52, avenue de Flandre – 75019 PARIS
Tél: 06 18 35 38 90
Site Internet : <http://www.armee-media.com>

Publish

Prévisualiser les modifications

État : Publié Modifier

Visibilité : Public Modifier

Révisions : 2 Passer

Publié le : 27 octobre 2016 à 12 h 54 min Modifier

Déplacer dans la Corbeille

Mettre à jour

Catégories

Toutes : Les plus utilisées

- ARMÉES
- GENDARMERIE
- LA LIGNE
- TRIBUNAL
- APNM Adelfromil-Gend
- ADHÉRECE
- ASSOCIATIONS

+ Ajouter une nouvelle catégorie

Étiquettes

Ajouter

Choisissez les étiquettes pour vos articles

Article publié le 27 octobre 2016 à 12 heures 24

 <p>xxx xxx@intra.def.gouv.fr 185.24.186.193</p>	<p>A ce jour, aucune APNM GEND n'est considérée significative et encore moins représentative. Le CFMG est donc considéré comme l'instance la plus représentative de la gendarmerie.</p>	<p>DIALOGUE SOCIAL CONCERNANT LES MILITAIRES LES APNM CENSURÉES Voir l'article</p> 	<p>27/10/2016 à 12 h 51 min</p>
--	---	---	---------------------------------

Commentaire signé xxx, associé à l'adresse e-mail : xxx@intra.def.gouv.fr / IP : 185.24.186.193
publié le 27 octobre 2016 à 12 heures 51.

MORRA Paul
Président
APNM ADEFDROMIL-GEND
Tél. 06 18 35 38 90

